



Plan Local d'Urbanisme de Saint-Jacques-de-la-Lande

# IV-2.3.04 – Plan de détail

## Cœur Gautrais

Révision approuvée par délibération du Conseil de Rennes Métropole du 31/01/2019

# SOMMAIRE

**IV-2.3.281.04 - Cœur La Gautrais**

## **IV-2.3.04 - Cœur La Gautrais**

### **Principes de compositions**

Au sein des secteurs de plan de détail IV-2.3.04, aucune extension, aucune surélévation ni aucune fermeture de loggia n'est autorisée.